



FÉDÉRATION
DES FINANCES **Oise**

Compte-Rendu

CHS-CT du 3 novembre

- Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail -

Seul **FO FINANCES Oise** a lu une [déclaration liminaire](#).

La séance s'est ouverte avec un quorum réduit en raison de l'absence du représentant de Solidaires.

1°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2015



Les demandes de modification du procès-verbal portées par la délégation **FO** ont été toutes acceptées par l'administration. Toutes... enfin "presque toutes", car la Présidente a refusé que ses absences de réponses à nos questions soient consignées dans le procès-verbal, arguant que, si la réponse n'était pas consignée au PV c'est qu'elle n'avait pas été faite en séance ! Vos représentants ont alors demandé que dans ces conditions, l'administration apporte une réponse lors de la séance plénière suivante. Excédée, la Présidente s'y est néanmoins engagée.

Abstention :	3	FO FINANCES
Pour :	2	CGT

2°) Compte-rendu du groupe de travail du 9 octobre 2015

Modification des implantations immobilières dans le cadre du nouvel organigramme de la DDFiP 60

FO a dénoncé dans ce dossier un loupé complet de la direction : pas de présentation en amont aux membres du CHS, pas de consultation des agents concernés, une mise devant le fait accompli début septembre par une présentation de laquelle avait été expurgés tous les sujets épineux... et que dire de l'absence de rationalité des déménagements qui ont suivi !

Pour la direction, le projet a été présenté le plus en AMONT possible... une fois que tout avait été décidé.

La Présidente réfute le caractère anxiogène de sa méthode : il n'y avait pas de quoi s'inquiéter, si la direction n'a pas communiqué entre la présentation de début septembre et début octobre c'est qu'il n'y avait pas lieu de le faire...

En attendant, l'inspecteur des affaires économiques n'a plus de bureau, pour ne citer qu'un seul exemple, mais il ne faut surtout pas qu'il s'inquiète !



Rappelons ici que **FO** est le seul syndicat à avoir voté CONTRE le nouvel organigramme, présenté en [Comité Technique Local le 22 septembre](#).

Point sur les travaux immobiliers



Malgré le respect des normes fixées par le secrétariat général en matière d'isolation phonique, les nouveaux locaux de la délégation ne sont pas assez insonorisés. Le renforcement de l'isolation du cabinet médical a bénéficié d'un accord de principe du bureau SG-DRH 3C, le financement est donc attendu.

L'équipe des géomètres de Senlis sera regroupée au premier étage avec l'apprenti. La chef du cadastre sera installée face à son service au rez-de-chaussée. Pour ce faire, la salle de réunion du rez-de-chaussée disparaîtrait, mais celle du rez-de-jardin, actuellement sous utilisée, serait repeinte.



Examen des registres SST, des accidents de service et des fiches de signalement

Le déploiement des doubles-écrans s'intensifie et en l'absence de recommandations de la Centrale, on marie aujourd'hui des 19 et des 21 pouces, des écrans lumineux et d'autres moins, des tailles de police variant du simple au double ... Cela engendre une grande fatigue visuelle et peut même dégrader la vue en favorisant la myopie.



L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail préconise, quand on travaille sur double écran, de juxtaposer 2 écrans identiques et réglés de la même manière.

Nous avons donc réclamé que les résultats de l'étude ergonomique demandée par le secrétariat général sur les doubles-écrans nous soit communiqués dès réception.

Nous pourrions alors mettre la direction face à ses responsabilités, car pour l'heure, nos doubles-écrans sont tous dépareillés dans l'Oise !

Prôner la "full-demat" à outrance, c'est une chose, mais avoir les moyens de ses ambitions, pour la DGFIP, c'en est une autre !

Nous sommes également intervenus pour alerter la direction sur les conditions de circulations au CDIF de Compiègne : les usagers errent dans les locaux malgré les interdictions affichées et l'installation d'un groom sur les portes suite aux recommandations du CHS. La solution actuelle n'est pas pleinement satisfaisante et sur notre demande la direction va de nouveau se rapprocher des agents et des chefs de services concernés pour étudier la faisabilité et l'utilité de l'installation d'une porte à badge.

21 fiches de signalement ont été recensées en 2015, parmi lesquelles 5 ont été relayées à la DG pour suite à donner. En cas de besoin vous trouverez la fiche sur Ulysse 60 ou auprès du syndicat.

5 accidents de service sont à déplorer en 2015, dont un accident de la circulation.

Si vous êtes victime d'un accident de trajet ou de travail, contactez rapidement les RH (le jour même) et rendez-vous dès que possible chez un médecin en précisant que vous vous êtes blessé dans le cadre du travail.

A savoir :

Si l'accident survient entre le lieu de travail et le lieu où l'agent suit une formation, il s'agit d'un **accident du travail**.

Est considéré comme un **accident de trajet** tout accident qui survient à un salarié pendant le trajet effectué entre les points suivants :

- sa résidence et son lieu de travail,
- son lieu de travail et le lieu où il prend habituellement ses repas.



Examen de suites données aux visites de site de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST)

Notre ISST s'est rendu sur le site de Clermont (5 juin) et à Beauvais Municipale (15 juin). Il a formulé de nombreuses préconisations pour ces 2 sites, qui seront précieuses pour le suivi en CHS-CT et l'amélioration des conditions de vie au travail des collègues concernés. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des détails vous concernant.

FO a notamment interrogé la direction sur l'alarme de Clermont car elle n'est pas audible dans tout le bâtiment : la DDFiP s'engage à vérifier ce point lors du prochain exercice d'évacuation dont les résultats seront mis en ligne (2^{ème} semestre 2015).

Nous avons également insisté sur le manque de confort (et c'est peu dire) de la caisse de Beauvais Municipale, que l'ISST n'a pas manqué de relever.

Nouvelle campagne DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)

Malgré les vacances scolaires, la campagne 2016 est bien lancée pour mettre à jour le Document Unique de l'Oise et les risques professionnels qui y sont recensés.

Tous les agents seront consultés par leurs chefs de service qui remonteront ensuite leurs recueils de risques pour la fin novembre.

Si vos chefs oublient de vous solliciter, n'hésitez pas à nous faire remonter directement vos risques, il est important de ne rien oublier.

A partir des risques recensés et compilés dans les groupes de travail dédiés (auquel **FO** participe toujours), un Programme annuel de prévention (PAP) sera établi, pour application prioritaire.



Mise à jour des référentiels locaux (organigramme, sites et services), dans l'application DUERPAP, par les assistants de prévention	avant le 5 octobre 2015
Réunions des agents pour collecter les risques, traduits par les cadres de proximité, dans l'application DUERPAP	octobre à fin novembre 2015
Réunions du groupe de travail pour réaliser le DUERP - Elaboration par l'administration du PAP.	décembre 2015 à février 2016
Avis du CHSCT sur le PAP	1er trimestre 2016
Intégration éventuelle des propositions du CHSCT, par l'assistant de prévention, conformément aux arbitrages rendus par le chef de service ⁽³⁾ et signature du PAP	2ème trimestre 2016
Clôture de la campagne DUERP-PAP 2015/2016	30 juin 2016

3°) Budget 2015 : utilisation du solde des crédits

Le solde du budget 2015 (un peu plus de 6500€) sera utilisé pour acheter 7 luminaires basse tension, un trans-palette lève-armoires, 4 coins à roulettes pour les services communs et une rampe d'accès handicapé pour le CFP de Compiègne (dont profiteront aussi la cantinière et le postier). La somme permettra encore de financer deux prescriptions médicales en attente de devis. L'achat de distributeurs pour les sanitaires de Chambly et Chantilly sont ajournés.

POUR : 3 **FO FINANCES** + 2 CGT

Cette année le budget a permis de répondre, plus encore que les années précédentes, aux demandes prioritaires révélées par le DUERP/PAP.

La nouvelle campagne de recensement des risques débute, alors pensez que cela peut être un levier pour débloquer une situation matérielle parfois délicate.

4°) Actualité de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) : présentation de la mise à jour du guide amiante

Le secrétariat général demande à l'ISST de faire régulièrement (tous les 2 ou 3 ans) un point amiante dans les CHS-CT. C'était au tour de l'Oise en ce début novembre.

Les engagements du ministère vont au delà des obligations liées au code du travail et au code de la santé publique.

Dans l'Oise, à la demande des organisations syndicales et sous le pilotage de l'assistant de prévention, l'ensemble des DTA est tenu à jour et disponible.

L'ISST nous a également présenté le guide amiante (2014), le pictogramme à utiliser et reconnaître, et un diaporama.



5°) Transmission pour information du bilan annuel 2014 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail

Le bilan annuel présenté par le secrétaire animateur du CHS-CT de la DDFiP de l'Oise a été approuvé à l'unanimité. Il s'agit de décrire notre CHS-CT en 2014, en termes de composition et de fonctionnement.

POUR : 3 FO FINANCES + 2 CGT

Vos représentants ont néanmoins renouvelé leur demande quant à la présentation d'un rapport qui ne soit pas qu'une succession de chiffres incompréhensibles et inexploitables.

Dans l'Oise, le secrétaire animateur avait prévu un diaporama pour illustrer ce rapport indigeste... le secrétariat général pourrait peut-être s'en inspirer.

6°) Questions diverses

Le froid arrive et les radiateurs d'appoint se cachent...

FO s'est fait confirmer que le principe était l'existence d'une réserve départementale de radiateurs à bain d'huile qui était déployés suivant les besoins.

Nous avons interrogé la direction :

"Dans ce cas vous savez où sont déployés les radiateurs ?"

un silence embarrassé nous a répondu.

Si vous souffrez du froid, pensez à utiliser les registres hygiène et sécurité pour demander le déploiement d'un radiateur dans votre bureau.



Nous avons à nouveau interpellé la direction quant à la possibilité d'utiliser un pseudonyme sur leur badge pour les agents recevant des contribuables. La réponse de la direction, obtenue à la DG, a été claire : le port du badge nominatif est obligatoire et l'emploi d'un pseudo n'est réservé qu'aux cas de dangers graves... la DDFiP de l'Oise n'entrant pas dans ce cas pour Bercy, excepté sur Creil.

La nouvelle VMC de Beauvais lors de la dernière tranche de travaux avait beaucoup été décriée en particulier à cause du bruit de soufflerie qu'elle faisait. Aujourd'hui c'est le silence. **FO** interroge la direction. La réponse est effarante : la VMC ne fonctionne plus (autant dire qu'elle n'a jamais fonctionné) et en plus les relations avec l'entreprise sont telles que la situation est engluée !

Respirer un air sain est-il trop demander ?

Gâchis d'argent et dossier à suivre.

Le conseil du syndicat : aérez vos locaux en ouvrant régulièrement les fenêtres !



Enfin **FO** a attiré l'attention de la direction sur les nombreuses incivilités ayant eu lieu sur le parking de St-Just-en-Chaussée depuis le début d'année. Tous les collègues y sont passés ! Certains on même dû renoncer aux réparations de leurs véhicules tant leur coût était exorbitant. Nous avons demandé que ce problème soit revu d'urgence en 2016.

Une solution doit être trouvée, et la complexité du dossier ne saurait justifier une fin de non recevoir.

✂

F.O.-DGFIP 60 Bulletin d'adhésion - 2016

Je soussigné(e)

- NOM : _____
- PRENOM : _____
- GRADE : _____
- INDICE : _____ QUOTITE DE TRAVAIL : _____ %
- POSTE DE TRAVAIL : _____

N° Agora : _____

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE** des Finances Publiques

Fait à _____ le _____

(signature)



possibilité de règlement en plusieurs chèques à l'ordre de **F.O.-DGFIP Oise**

La cotisation syndicale est éligible au **crédit d'impôt à hauteur de 66%**